

EN AVANT!

Hebdomadaire de Combat Canadien-Français, Politique et Littéraire

ADMINISTRATION
— ET —
REDACTION
67 Rue Mondor Tél.: 143
SAINT-HYACINTHE

ADMINISTRATION
— ET —
REDACTION
67 Rue Mondor Tél.: 143
SAINT-HYACINTHE

Directeur politique: DAMIEN BOUCHARD

SAINT-HYACINTHE, 19 MAI 1939

Directeur littéraire: CLAUDE-HENRI GRIGNON (Valdombre)

BARRE SUR LA CLOTURE

M. Laurent Barré, qui est député de Rouville à l'Assemblée législative depuis plusieurs années, a tenu à ses électeurs, l'autre dimanche, un discours qui a surpris tout le monde, même ses partisans les plus fervents. Il les avait réunis à sa sucrerie, suivant une coutume annuelle lancée par lui, et, entre deux coups de langue sur des morceaux de sucre, il leur rendit compte de son mandat.

Nos lecteurs connaissent sans doute Laurent Barré. C'est l'homme qui, invariablement, se proclame indépendant en politique mais qui est capable, comme il l'a démontré depuis deux ans, d'une servilité tellement aplatie qu'elle fait penser à ces esclaves qui rampent sur le ventre devant un potentat asiatique.

Durant toutes les années que les libéraux furent au pouvoir, Laurent Barré se tint perché sur la clôture, acquérant là des qualités d'acrobate politique qui devinrent à la longue tellement naturelles que plusieurs en étaient rendus à croire que notre homme était réellement sincère dans ses expressions d'indépendance.

Seulement, on dut bien s'apercevoir du contraire le jour où Maurice Duplessis, l'homme à la lourde tradition bleue, arriva au pouvoir, grâce à quelques coups de poignard traditionnels et à cet étendard de l'Union soi-disant nationale qui cachait au public l'avance de politiciens arrivistes, prêts à marcher sur tous leurs principes pour atteindre leur but.

Ce jour-là, Laurent Barré descendit de sa haute clôture et se prosterna devant Duplessis pour lui faire un salamalec aussi profond que celui des musulmans en entrant à La Mecque. Ce jour-là, on s'aperçut que son indépendance, cette fameuse indépendance qui trompa si longtemps les braves cultivateurs de Rouville, n'était après tout qu'un trompe-l'œil, un moyen de se maintenir en équilibre sur la clôture politique sans aller choir rudement sous les coups de la réprobation populaire.

Ce jour-là, Laurent Barré se révéla tellement esclave du nouveau parti au pouvoir qu'il en oublia jusqu'à ses mouvements généreux en faveur des cultivateurs de son comté. Rouville est un comté de pomenteurs, où, chaque année, il se perd des sommes considérables faute de ne pouvoir fabriquer de cidre contenant un certain pourcentage alcoolique et capable, par conséquent, de se vendre à profit sur le marché.

Il s'était fait l'âme d'un mouvement qui devait aider aux agriculteurs de Rouville en mettant leur cidre, leur bon cidre normand, sur le marché; mais un jour où il en toucha un mot à Maurice Duplessis, du jour où le premier-ministre le regarda de travers, il devint comme une pâte molle entre les mains d'un boulanger et il oublia qu'il eût jamais pensé à gratifier ses compatriotes d'une semblable boisson. Foin du cidre! Il laissa tout tomber et depuis ce temps, on ne l'entend plus en parler.

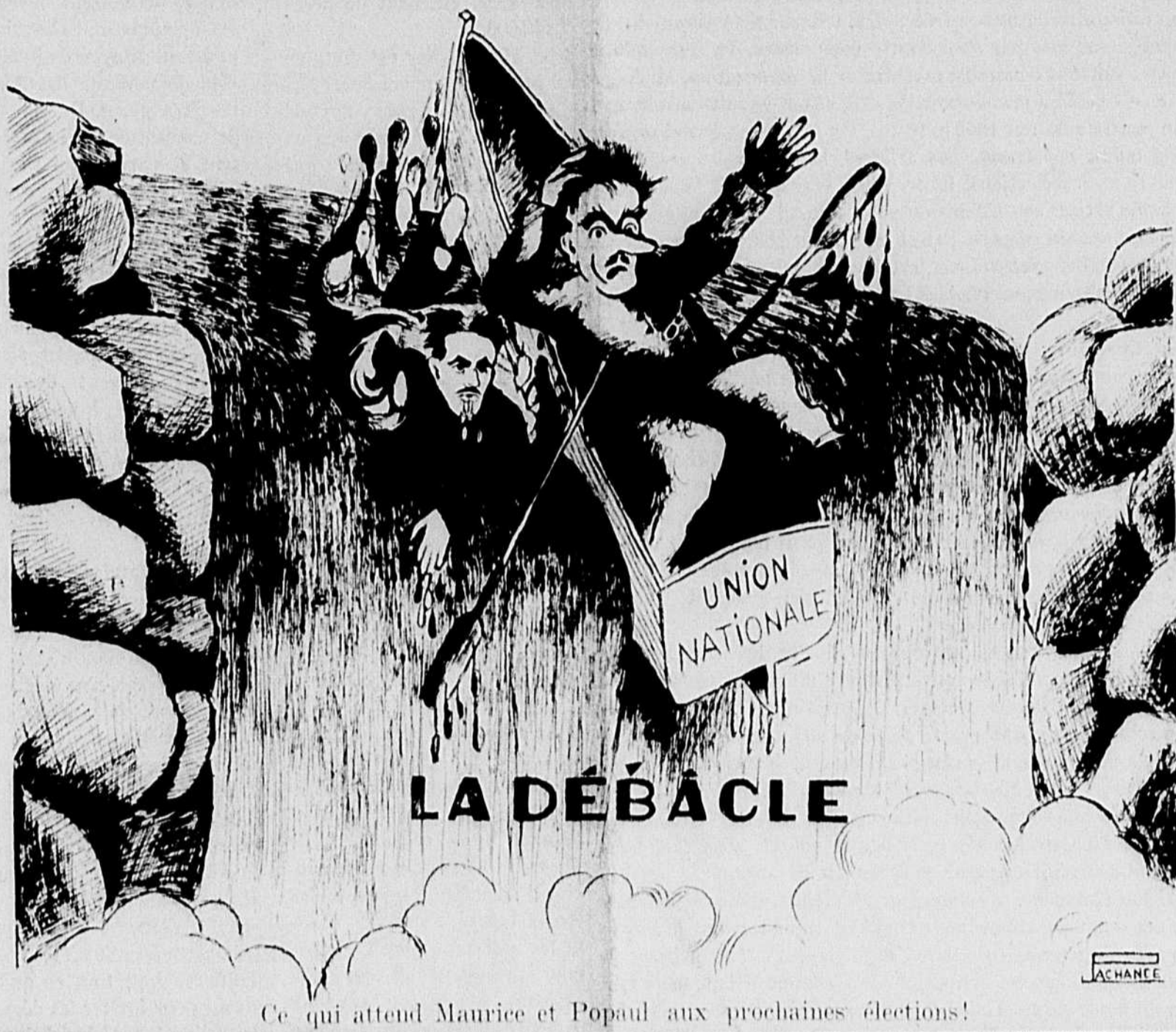
Arrivés maintenant au discours de l'autre dimanche. Nous avons dit que ce discours avait surpris tout le monde et le fait est qu'il y avait de quoi. Car, ce jour-là, il a dit des sottises et, ce qui est beaucoup moins pardonnable, il a fait de flagrants acroces à la commune et ordinaire vérité.

Notons pour commencer que le député de Rouville, dans cette partie de sucre où il s'offrait en spectacle, n'a rien perdu de ses facultés d'acrobate politique. Le *Devoir*, dans son compte rendu en date du 8 mai, dit que:

"Avant de prononcer son discours, M. Barré enlève ses salopettes pour s'habiller EN DIMANCHE. Il déclare à ce sujet: "Avant de mettre mes culottes, comme vous pouvez le constater, je mets mes salopettes, parce qu'un cultivateur, pour gagner sa vie, doit se servir de salopettes".

Et voilà Laurent Barré, après avoir fait le coup des salopettes, habillé EN DIMANCHE, comme il dit, pour parler à ses électeurs. Sans doute, il serait trop long de reprendre ici tout son discours, mais quelques points suffiront à éclairer le lecteur.

Il faut voir, par exemple, comment il a représenté aux cultivateurs qu'ils ne s'apercevraient pas de



Ce qui attend Maurice et Popaul aux prochaines élections!

la nouvelle taxe sur la gasoline. On sait de quoi il s'agit: M. Duplessis a réduit le permis d'auto de \$5.00 à \$2.50, mais d'un autre côté, il a accru de deux cents par gallon la taxe sur la gasoline, ce qui veut dire, en d'autres termes, qu'il a fait aux électeurs un cadeau de \$2.50 mais qu'il leur arrache en même temps \$50.00.

Qu'en dit M. Barré? Je cite le compte rendu du *Devoir*:

"M. Barré dit que cette taxe sera payée en définitive par les gros et non par les cultivateurs, propriétaires d'automobiles. Il ne croit pas qu'un cultivateur soit appelé à payer plus de \$2.50 par année, comparativement aux années précédentes. Et le coût des licences a été diminué de \$2.50. Il est assez rare qu'un cultivateur fasse plus de 2,000 à 2,500 milles par année avec sa voiture. Ce sont les gros et les propriétaires de camions qui brisent les chemins au temps du dégel qui vont payer, et "j'en suis content".

Où, il se dit content, mais son raisonnement est tout à fait spécieux et ne bouvrera personne dans le comté de Rouville, ni ailleurs, du reste. Il n'y a pas un seul homme capable du moindre calcul qui va croire, s'il a une automobile, ou un camion-automobile, que la nouvelle taxe décrétée par M. Duplessis ne lui coûtera pas plus de \$2.50 par année.

Vraiment, c'est à croire que Laurent Barré prend ses électeurs pour des naïfs, pour venir leur dire dans les yeux une telle énormité. Ce ne sont pas seulement les gros, "les propriétaires de camions qui brisent les chemins au temps du dégel" qui vont souffrir de cette nouvelle taxe, mais aussi les petits automobilistes, les ouvriers des villes et les cultivateurs des campagnes, qui vont s'apercevoir combien il leur en coûte plus cher de voyager en auto sous le régime Duplessis, même si le permis de chauffeur a été réduit à \$2.50.

Quant aux cultivateurs qui possèdent des camions-automobiles, il faut être doué d'une solide couche d'optimisme pour essayer de leur faire croire que la nouvelle taxe sur la gasoline ne leur coûtera pas plus de \$2.50 par année.

M. Barré, dans son discours, s'est aussi livré à une attaque absolument injustifiée contre les notaires de la province, à propos du Prêt agricole. A l'en croire, s'il y a des cultivateurs qui ont fait de fausses déclarations pour obtenir le prêt, la faute en est aux notaires, qui devraient être envoyés en prison.

De tels sentiments sont indignes d'un homme juste, car s'il est vrai qu'il y a eu de mauvais notaires, comme il y a eu de mauvais médecins, de mauvais avocats, il est non moins vrai que le gros de la profession a toujours été au-dessus de tout soupçon, et il est absolument injuste de lui faire porter la responsabilité de déclarations faites par des gens pressés de retirer des piastres du gouvernement que

de dire la vérité sur leur lamentable gestion de la terre paternelle.

Cependant, M. Barré a fait une admission sur ce sujet du Prêt agricole qui mérite d'être soulignée. C'est quand il a dit, toujours suivant le compte rendu du *Devoir*:

"Je sais qu'à la prochaine élection générale, il se trouvera des conservateurs qui se montreront froids à mon égard. Mais j'ai voulu accomplir mon devoir à l'égard de tous et de chacun".

Le député de Rouville admet là que tout ne va pas aussi bien avec le Prêt agricole qu'il essaie de nous le faire croire. On est mécontent dans les campagnes et ce mécontentement se généralise. Il y a les cultivateurs qui méritaient d'avoir le prêt et qui ne l'ont pas eu. Il y a les cultivateurs qui ne méritaient pas d'avoir le prêt et qui l'ont eu. Il y a les abus flagrants d'électorisme que l'on a faits avec cette mesure qui était pourtant destinée à sauver l'agriculture. Il y a les tripotages qui ont été pratiqués en haut lieu avec les argentés du Prêt agricole et qui ont permis, par exemple, au sous-ministre de l'Agriculture de vendre sa terre à sa belle-soeur pour \$6,000 qu'il lui avait fait obtenir du Prêt agricole.

Tous ces agissements ont mécontenté les conservateurs autant que les libéraux et M. Laurent Barré s'en est aperçu. Lui le conservateur devenu expert en voltiges politiques, ce serait bien d'une cruelle ironie du sort si, après avoir toujours été élu sous le régime libéral, il devait recevoir sous un régime bleu la plus magistrale raclée de sa carrière. Il l'aurait bien méritée.

La volte-face du député de Rouville est facile à comprendre. Il était un de ces hurleurs de hustings qui vouaient à la vindicte publique ceux qui faisaient double monture de leur position publique. Il est un de ceux qui bénéficient de la loi inique par laquelle le dictateur a mis à l'abri des tribunaux de justice ceux qui en outre de leur indemnité sessionnelle, retire des argentés du gouvernement. En effet, Laurent Barré, le député qui était contre ceux qui occupaient deux positions publiques, le farouche représentant qui était contre tout ce qui pouvait restreindre l'indépendance des membres de l'Assemblée, reçoit du gouvernement dont le chef est M. Duplessis, qu'il accusait jadis d'être contre toutes les lois sociales, la somme de deux mille dollars par année comme président du comité des rentes seigneuriales, position qui était occupée gratuitement avant l'arrivée du gouvernement des purs.

Voilà comment il se fait que le député de Rouville ne trouve plus que des éloges à faire au gouvernement qui a le plus violé les principes prêchés jadis par Laurent Barré. Le sucre du pouvoir est encore plus doux que celui de l'érable.

Damien BOUCHARD.

LE REFUGE DES PARASITES

La magistrale causerie du chef du parti libéral dénonçant l'insuffisance de la politique agricole du régime et le gaspillage effréné des deniers publics dans le département de l'agriculture, a mis à jour une des principales raisons de l'augmentation effrayante de la dette publique depuis l'avènement de M. Duplessis. Le chef de l'Union Nationale ne cessait de s'élever autrefois contre les multiples commissions instituées par l'administration libérale de 1897 à 1936.

Dans un discours prononcé à l'Assemblée législative le 30 avril 1935 et reproduit dans le *Devoir* du 1er mai 1935, M. Duplessis déclarait: "Il y a trop de commissions dont le but avoué est de récompenser des partisans politiques. Nous avons déjà vingt commissions au moins dont la plupart font double emploi avec des ministères et dont on se sert pour payer des salaires fabuleux et injustifiables aux amis."

Au début de la campagne électorale de 1936, notamment dans son discours de la Baie-du-Febvre, le 12 juillet 1936, M. Duplessis promettait d'abolir les commissions inutiles (cf. la *Gazette* du 13 juillet 1936). Non seulement le premier ministre n'a pas rempli cet engagement électorale, mais il a multiplié les commissions de toute nature. Il a, il est vrai, aboli quatre commissions: la commission des opérations forestières, celle des services publics, la commission des Tramways et celle du salaire minimum des femmes.

La commission des opérations forestières n'était pas un organisme inutile; elle avait pour fonction d'entendre et de décider d'une façon expéditive les réclamations des ouvriers de la forêt contre les grandes compagnies. Les bûcherons eux-mêmes furent les premiers à se plaindre de la disparition de cette institution, qui était loin d'être inutile. Il en était ainsi de la commission du salaire minimum des femmes qui avait rendu des services précieux aux ouvrières exploitées par des patrons sans scrupule.

Le gouvernement vient d'abolir la commission des Tramways de Montréal, et celle des services publics; mais le premier ministre les a remplacées par une commission des transports qui à elle seule coûtera plus cher que les deux autres réunies.

Non seulement M. Duplessis n'a pas supprimé un plus grand nombre de commissions après avoir déclaré que la plupart faisaient double emploi avec des ministères, mais il en a établi au moins neuf nouvelles qu'il désigne tour à tour sous le nom d'office, régie, conseil, bureau, organisme, commissions d'enquête, ou syndicat.

Depuis l'accession au pouvoir du gouvernement Duplessis, le régime a institué les commissions suivantes:

- 1o Le syndicat national d'électricité en outre de la commission d'électricité, permettant à un favori de l'Union Nationale, ancien candidat à l'échevinage défait dans Saint-Denis, M. S. A. Beaulieu, de retirer un traitement de \$12,000 par année.
- 2o L'Office du prêt agricole qui en 1937-38 a coûté à la province la somme de \$421,455.05.
- 3o L'Office des salaires raisonnables qui a absorbé l'an dernier \$180,000.
- 4o La commission des transports.
- 5o Le conseil provincial des sports.
- 6o La commission de refonte des lois de la province, créée par une loi de 1937 et figurant dans le budget de cette année pour une somme de \$49,136.
- 7o La commission chargée d'établir l'inventaire des ressources naturelles de la province.
- 8o La commission ayant pour fonctions de déterminer le capital requis pour le rachat des rentes substituées aux droits seigneuriaux. Cette institution de bienfaisance permet à trois députés de l'Union Nationale, MM. Laurent Barré, Emile Boiteau, Antonio Barrette et à un ministre de la Couronne, l'hon. Antonio Elie, de retirer un traitement en outre de leur indemnité parlementaire.
- 9o La commission chargée de computer les exemptions et commutations de taxes municipales et scolaires, présidée l'an dernier par M. Anatole Carignan, dont M. Adhémar Raynault, député de l'Assomption, a recueilli la succession pour se consoler de la perte de la mairie de Montréal.

En outre de ces multiples nouvelles commissions administratives, servant à caser des favoris, le régime a institué certaines commissions d'enquête entre autres:

- 1o La commission Montpetit chargée d'enquêter sur la revision du système de taxation.

(Tournez)

26 La commission d'enquête sur la structure financière du Montreal Tramways.

30 La commission d'enquête sur la Title Guarantee and Trust Corporation of Canada.

40 La commission royale sur l'affaire Nogaret.

50 La commission d'enquête sur les ventes à tempérament.

En voilà assez pour donner un os à ronger à tous les grugeurs de budget, à tous les quémandeurs de prébende qui s'agitent sans cesse dans les champs du pouvoir, et se soucient fort peu de voir la dette s'accroître au rythme d'un million par semaine.

Vincent BROUSSEAU

M. KING ET LES PROVINCES DE L'OUEST

La Chambre des Communes, comme il fallait s'y attendre, n'a pu être prorogée pour l'arrivée du Roi dans la capitale. Le nombre des projets de loi ministériels était trop important pour permettre à la députation de ne siéger que pendant quatre mois. La quatrième session d'un parlement est invariablement de longue durée; un grand nombre de représentants tiennent à prononcer des discours avant de revenir devant le corps électoral. Les députés de la gauche cherchent aussi à se bâtir un programme électoral et à critiquer longuement les mesures du gouvernement.

Certains ont accusé M. Mackenzie King d'avoir tenté d'intimider l'opposition en voulant précipiter la prorogation. Rien n'est plus faux. Près de cent députés avaient participé au débat sur l'adresse et la discussion sur le traité de réciprocité se prolongea pendant un mois.

La Chambre a approuvé en comité plénier le bill fixant à 70 cents le prix initial du blé vendu à l'Office des Céréales. Il va sans dire qu'un grand nombre de députés de l'Ouest ont désapprouvé cette mesure beaucoup moins favorable aux producteurs de froment que la loi de l'an dernier. Comme les cours du blé ne sont que de quelques cents inférieurs au prix garanti par le gouvernement, et demeurent probablement à ce niveau au cours des prochains mois, cela signifie que les autorités fédérales ne verseront pas à l'Ouest des subsides généreux comme par le passé.

Aussi tous les députés oppositionnistes du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont voté contre le bill. Conservateurs de l'Ontario et de la Colombie comme MM. MacNicol et Stevens, partisans du crédit social et de la C. C. F. comme MM. Blackmore et Woodworth en outre de cinq libéraux de l'Ouest ont enregistré leurs suffrages contre le projet de loi ministériel.

En certains milieux on ne cesse d'affirmer que le gouvernement King favorise les provinces de l'Ouest au détriment des autres parties du pays. Cette prétention est tout à fait inexacte. M. Duplessis, dans le but de soulever Québec contre les autres provinces de la Confédération, a eu recours à semblables tactiques au cours de la dernière session provinciale. Loin de se montrer trop généreux à l'égard de l'Ouest, le gouvernement libéral a au contraire mis un terme aux largesses inconsidérées du pouvoir central à l'endroit des provinces des prairies. Durant l'exercice financier 1935-36, dont la majeure partie s'écoula sous l'administration Bennett, les prêts du gouvernement d'Ottawa au Manitoba, à la Saskatchewan, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique s'élevèrent à \$42,304,149. Durant l'année fiscale 1937-38, les autorités fédérales ne prêtèrent qu'une somme de \$16,298,611.

L'Alberta en 1935-36 avait réussi à obtenir d'Ottawa une somme de \$13,104,000; en 1937-38, le fédéral ne lui prêtait que \$193,000. La Colombie Anglaise est administrée par un gouvernement libéral depuis 1933; en 1935-36, elle empruntait du pouvoir central \$12,558,445 et seulement \$1,541,636 en 1937-38. La Saskatchewan, autre province libérale, voyait le gouvernement King réduire ses prêts de \$6,727,726 durant les années 1936-37 et 1937-38 comparativement aux années 1934-35 et 1935-36.

M. Duplessis ne fait que dénaturer les faits pour se créer du capital politique, lorsqu'il prétend que le cabinet King favorise l'Ouest au détriment des provinces de l'Est. Ce n'est pas le ministère libéral, mais bien le régime Bennett dont faisait partie son collègue M. Onésime Gagnon, qui a dépensé les millions sans compter dans l'Ouest. N'a-t-on pas vu récemment M. Stevens, aujourd'hui aux côtés de M. Manion, reprocher à M. Mackenzie King de ne pas prendre les intérêts de l'Ouest et de ne pas se montrer assez généreux à l'endroit de l'Alberta? Pendant que les amis de M. Manion votent avec les partisans du crédit social et les membres de la C. C. F., le successeur de M. Bennett s'oppose au parachèvement des travaux de la gare centrale à Montréal. Ces politiciens arrivistes viendront ensuite au cours de la prochaine campagne électorale tenter de soulever les provinces les unes contre les autres.

Fidèle CACAMBO

LETTERE DE MARTIAL DUCROCHET A SON PÈRE

Québec, 13 mai 1939.

Mon cher papa,

On est pas mal excité par fêite à cause de l'arrivée de notre bon roi Georges. Je vous assure que les québécois sont des patriotes et des loyalistes. Ça me fait plaisir, parce que notre chef vénéré est aussi un grand admirateur de la royauté. Dans son genre, notre cher Maurice est un petit roi. C'est lui qui mène; c'est lui qui règne.

C'est vous dire, mon cher papa, qu'il va y avoir des grandes fêtes à Québec par rapport à la présence de Leurs Majestés. J'aime autant vous dire de suite que je ne laisserai pas distraire de mes travaux. J'ai tellement de choses à faire que je sais pas par quel boutte commencer. Je ressemble un peu à notre si honorable ministre de la Colonisation, M. Auger. Je suis porté à m'endormir. Je sais pas si je suis malade, mais je pourrais dormir tout le temps. On se si ben quand on dort. On oublie nos tracas, nos affaires, la misère des colons, des ouvriers, les élections, toute. C'est vrai que M. Auger oublie pas de retirer son chèque de paye, mais il l'a ben gagné parce qu'en dormant, il parle pas et en parlant pas, il peut pas nuire à notre chef bien-aimé. C'est comme ça que notre ministre de la Colonisation rend des grands services à notre sainte Union.

Comme je vous le disais dans ma dernière lettre, j'ai frappé une belle job à l'organisation de notre parti. Je vas écrire des discours pour les candidats. J'ai déjà commencé. J'en avais préparé un bon qui commence de même:

"Chers électeurs du beau comté de XXX, Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs, Le soleil qui reluit dans cette journée mémorable n'est pas plus beau que le soleil qui éclaire notre parti, le parti des purs, le seul parti honnête et capable de sauver le peuple. Ce soleil-là, Mesdames et Messieurs, vous l'avez deviné, c'est notre chef bien-aimé, M. Maurice Duplessis.

Rien qu'en prononçant ce nom illustre, les nuages se dissipent, les fleurs s'entr'ouvrent, les feuilles bruissent comme une mélodie. Maurice Duplessis! Grand nom, beau nom, dont les échos répétés aux quatre coins du ciel, annoncent le triomphe du peuple par des principes à base de blancheur et de pureté pure. Oui, Mesdames et Messieurs, ce nom historique résonnera longtemps dans notre histoire et nous verrons alors les Canadiens-français vengés par la volonté d'un seul homme qui sait où il va parce qu'il connaît le tabac.

J'ai l'honneur, Mesdames et Messieurs, d'être le candidat de cet homme extraordinaire qui fait trembler tout le monde à partir de ses ministres jusqu'aux balayeurs de planchers. Je suis indigne d'un tel honneur. Mais comme il faut des députés de notre sainte Union, mieux vaut autant voter pour moi que pour un autre. On est toute pareils d'abord. On a toutes une grosse envie d'aller à la crèche. Oui, Mesdames et Messieurs, sans la crèche que serions-nous, nous autres, les supporters de notre grand et beau parti.

Électeurs du beau et grand comté de XXX, vous ne voyez devant vous portant le flambeau de la vérité que m'a remis mon chef. Il m'a dit comme ça: "Va, cher candidat, va instruire et éclairer mes électeurs. Voici le flambeau du parti. C'est vrai que c'est une chandelle pas ben grosse, mais elle éclaire pareil. On appelle ça un flambeau parce que c'est plus beau, c'est plus poétique. Va, si tu veux, avec ta chandelle annoncer à nos chers électeurs que le moment est venu d'ouvrir les yeux et les oreilles."

Ce sont là, Mesdames et Messieurs, les paroles de notre cher premier-ministre, d'hier, premier-ministre d'aujourd'hui et premier-ministre de demain. Notre chef vénéré ne peut pas mourir, ne peut pas se faire battre. Il est infailible. Il est pas battable. C'est une force effrayante. C'est vrai qu'on a pas rempli toutes nos promesses. Mais si on a promis tant que ça en 1936, c'était pour poigner le pouvoir. Astheure qu'on l'a, Mesdames et Messieurs, allez-vous nous fêter? Ça serait ben épouvantable. On commence seulement à s'accoutumer au pouvoir et à poigner le tour.

C'est vrai qu'on a pas été capable de tout faire et qu'on a passé des lois favorables aux trusts. Mais sans les trusts, Mesdames et Messieurs, quoi c'est que vous voulez faire. Il nous faut de l'argent pour nos élections. Qui c'est qui a toute l'argent? Les trusts. Vous comprendrez comme moi que les temps sont changés depuis 1936. On peut pas faire aujourd'hui les discours qu'on faisait dans ce temps-là. Vous êtes tous très intelligents et ouverts, je vous vois, Mesdames et Messieurs, je sais que notre chef bien-aimé peut passer pour avoir conter des peurs au peuple. Mais un homme se trompe, deux hommes itou et plus il y a de monde, plus ça se trompe. On s'est trompé. Mais on veut se reprendre. Donnez-nous une dernière chance, chers électeurs et vous verrez le soleil Duplessis, le beau soleil Maurice reluire plus éclatant que jamais sur les rives de notre fleuve majestueux.

Oui, Mesdames, oui Mesdemoiselles, oui, Messieurs, le temps est venu de promener un flambeau, pardon! une chandelle sur les actes de notre parti depuis qu'il détient le pouvoir. C'est vrai qu'on a endetté la province de deux cents millions dans l'espace de trois ans, mais c'est pour votre bien, c'est pour payer la pension de vieillesse, le crédit agricole et les contracteurs de chemins. C'est vrai qu'il y a des petits vieux riches sur la pension de vieillesse; c'est vrai que le crédit agricole ne se donne pas toujours à ceux qui le méritent, mais qui c'est qui se trompe pas, Messieurs? Je viens donc devant vous, la tête haute et le coeur gros, vous demander de voter encore une fois pour notre grand chef Maurice. Donnez-nous une autre chance pis on vous oubliera pas..."

Vous comprenez son père que j'ai lu ça deux trois fois à voix haute dans ma chambre pis je suis parti en courant faire voir mon discours à mon ami Ti-Georges Léveillé, le chef des cabinets. Il était en maudit pas pour rire. Il m'a traité de tête creuse, de cerveau vide et de bachelier. "On dit jamais la vérité dans un discours d'élection, me crie alors mon ami Ti-Georges". "Comment ça, que je réponds, notre chef vénéré déclare que sa politique est à base de blancheur et de vérité. Il veut qu'on dise la vérité. C'est un grand catholique. Pis astheure, vous voulez pus. Je comprends rien à votre job."

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Le suicide de la race. — Les familles nombreuses ne sont pas nombreuses en France. C'est un suicide lent, mais sûr. Voici ce que Gringoire nous apprend:

"En 1938, on compte 1,031,000 naissances en Italie, 1,586,000 en Allemagne, 610,000 en France, dont 45,000 naissances d'enfants d'étrangers.

En Italie, excédent de naissances: 424,000. En France, excédent de décès: 40,000.

M. Daladier est dictateur jusqu'en novembre. Ne pourrait-il, grâce aux décrets-lois, appliquer une politique de la natalité: répression de l'avortement, primes à la natalité, rémunérations familiales, relèvement et généralisation des allocations, etc..."

C'est évident qu'à cette allure-là les pays totalitaires vont finir par avoir raison des démocraties. Mais ce que Gringoire raconte de la France, on pourrait en écrire autant de l'Angleterre. Seulement, ces familles nombreuses en Italie n'ont pas de quoi payer l'armée. En cas de guerre, auront-elles assez de pain pour tenir plus de six mois? C'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue.

Le silence est d'or. — Je me suis toujours demandé pourquoi les démocraties étaient si prodigieuses de nouvelles concernant les préparatifs de guerre et leurs chances de succès. Il semblerait, que dans les circonstances, un silence absolu les aiderait mieux. Pourquoi faire montre de leurs forces dans les journaux, la radio, partout? N'est-ce pas Candide qui écrit:

"La force actuelle de l'axe

Rome-Berlin tient, en grande partie, à ce que ses discussions internes restent secrètes. Malgré les racontars, ou même les conjectures logiques, nous ne savons pas en quels termes Mussolini a accueilli l'entrée des Allemands à Prague. La moindre réserve exprimée publiquement et l'axe n'existerait plus."

Et un peu plus loin:

"Il est vrai que les démocraties permettent à toutes les opinions de s'exprimer et à tout citoyen de jouer le rôle de ministre des Affaires étrangères. De là, tant de conceptions qui s'affrontent et parfois qui s'expriment à haute voix, contribuant ainsi à un certain désordre."

"Ce n'est pas un avantage. Car, malgré le haut-parleur qu'ils embouchent les jours de fête, les dictateurs conservent des desseins secrets. Nous ne savons même pas ce qu'il faut comprendre à leurs harangues et il faut voir là une des causes essentielles de leur force."

Voilà des paroles fort sages que la France, l'Angleterre aussi bien que les États-Unis feront bien de méditer.

On se rappelle une déclaration qu'aurait faite Roosevelt lors des événements de septembre. Puis, après, Roosevelt n'a pas eu dit telle ou telle chose, ce qui a dû amuser fort les dictateurs. Si Roosevelt n'avait point parlé du tout, il n'aurait pas eu à s'expliquer par la suite. Le silence est d'or, surtout à cette époque où les pays totalitaires font tout ce qu'ils peuvent pour inviter les démocraties à parler et ainsi à livrer leur jeu, car il est clair que nous parlons toujours trop.

La ligne Siegfried est-elle un bluff? — On sait que pour contrebalancer la puissance que crée la ligne Maginot, l'Allemagne a aussi élevé une ligne, connue sous le nom de "Siegfried", pour se garantir contre la guerre "française".

Voici ce qu'en pense Marianne:

"En somme, le spectacle est orchestré de façon à faire croire à la France et à l'Angleterre que la ligne de l'Ouest présente déjà une barrière inviolable. Mais ceci ne peut tromper que les profanes. "Les services de renseignements anglais et français savent qu'il n'en est rien." En septembre, les travaux qui sont encore loin de terme et dont beaucoup ont été menés trop hâtivement aux dépens de la qualité, l'énorme masse d'hommes trop sommairement abrités, l'encombrement des routes et des chemins de fer, la pénurie de matériel roulant, un certain désordre inhérent à une mobilisation entreprise dans de telles conditions, le bouleversement d'une région où des travaux fragmentaires ont été entrepris sur une trop grande échelle et aux dépens de la cohésion; toutes ces conditions éloquentes de croire qu'à cette époque les armées franco-britanniques ne se seraient pas heurtées à un obstacle infranchissable.

Les dirigeants allemands le savaient. C'était leur sujet d'inquiétude, "et sans doute la raison pour laquelle le scénario de Munich avait été minutieusement réglé entre les deux dictateurs. Il n'y eut alors qu'un gigantesque bluff qui ne put réussir que grâce à la naïveté des démocrates et à la peur des démocrates."

On peut obtenir les devis et formulaires de soumissions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa, au comté des Travaux publics, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, au surintendant, 150, rue Saint-Jacques, Montréal; et au comté des Travaux publics, 150, rue Saint-Jacques, Québec. Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui sont incorporés.

Lorsque le chiffre d'une soumission dépasse la somme de \$5,000,000, qu'il s'agisse d'un seul ou de plusieurs endroits ou édifices, les soumissionnaires devront annexer leur soumission un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de la soumission, ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt, ou les bons suisses et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministre se réserve aussi le droit d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé, ou de bons de même valeur, égal à 10 pour cent du montant de la soumission, afin de garantir la parfaite exécution du contrat.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 mai 1939.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 25 mai 1939, des soumissions pour la fourniture et l'installation de l'aménagement intérieur de l'édifice public de Saint-Jean, P. Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées et souignées, et porter sur l'enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour nouvel aménagement intérieur, édifice public, Saint-Jean, P. Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer le formulaire de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, et l'architecte surveillant, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P. Q. de l'architecte régional, édifice de la douane, Québec, P. Q., et du commissaire, édifice public, Saint-Jean, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur le formulaire fourni par le ministère, en conformité des conditions qui sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour cent du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme cautionnement des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie Dominion et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt, ou les bons suisses pour une partie du cautionnement et un chèque visé pour la balance.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 mai 1939.

ENTRE LA POIRE ET... LES FROMAGES

M. Gagné, député ministériel d'Arthabaska, et un sous-cripteur à la caisse électorale de la sainte Union, doit maintenant savoir à quoi s'en tenir sur la reconnaissance des politiciens. M. Gagné n'en reste pas moins un député indépendant. C'est pourquoi il n'aura jamais une job de ministre. La récompense va aux moutons.

Si certains fonctionnaires de Québec continuent à voyager aux frais de la princesse, et ce, douze mois par année, quand leur fonction devrait les retenir à Québec, nous serons obligés aux prochaines élections de les voter à la réprobation populaire.

M. Henry Lemaitre-Valet Auger, le colonisateur de l'ancien parc de Maisonneuve, juge les demandes d'argent des colons fort inutiles par le temps qui court. Mais lui, Auger, manque-t-il d'argent?

Du temps que M. Taschebreau était au pouvoir, le bon Devoir lui reprochait sans cesse les contrats d'annonces et d'impressions accordés aux journaux ministériels. Aujourd'hui, le même journal publie à pleines pages les annonces de son gouvernement. Conclusion: le Devoir est le seul journal honnête qui existe. Autre chose. Les évêques demandent aux journaux de ne pas faire de réclame à l'alcool. Le Devoir publie à pleines pages des réclames aux gins, aux scotch et aux bières. Conclusion: le Devoir est le journal le plus catholique qui soit.

Ces bons prêchers et ces bons curés qui encouragent la lecture et la diffusion du Devoir se donnent-ils seulement la peine de le feuilleter? S'ils

finale, le chef des cabinets m'a fait comprendre que dans le temps des élections, on dit jamais la vérité. Ça fait que de même je suis quitte pour recommencer mon discours.

C'est vous dire, mon cher papa, que c'est difficile la politique et bien plus que le droit. Aussi, je m'en vas me planter, parce que je veux que mon chef vénéré soit content de moi. Une job de faiseur de discours ça paye ben gros, pis je passerais un bel été.

Les gens disent qu'il y aura pas d'élections cette année. Comment ça se fait qu'on commence déjà, nous autres? Voilà au moins une question qui demande une réponse.

Je sais que ma tante Belzémire a dans sa valise une couple de discours. J'aimerais ça les lire pour me faire la main. J'embrasse tout le monde et j'espère que vous avez été capable de décrocher un autre trois mille du Crédit agricole. Dépêchez-vous pendant qu'il en reste encore un petit brin. Autrement il y a un sous-ministre qui va y voir. On va arriver trop tard. De votre fils qui sera un jour un grand politicien à la manière de son chef bien-aimé, votre

MARTIAL.

(Suite en page 4)

veté des démocraties et permet à l'Allemagne de pousser l'annexion de la Tchéco-Slovaquie à la fin de mars 1939, en temps où la sécurité de la frontière ouest était assurée et où la résistance s'aurait imposée du fait de l'abandon de leurs lignes fortifiées.

Tout nous laisse bien penser que la ligne Siegfried est un bluff monumental. C'est bien selon la manière de M. les dictateurs. Seulement, comme l'a écrit Léon Daudet, la France avait accepté de battre en septembre dernier le sort des démocraties trouvait en péril car la France ni l'Angleterre n'étaient prêtes. Aujourd'hui, c'est un peu changé et Hitler n'est pas sans le savoir.

DURSOLO.



SOUSSIONS POUR CHARBON ET COKE
Édifices fédéraux—Province de Québec.

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire en charge de l'édifice, 150, rue Saint-Jacques, Québec, avant le vendredi 26 mai 1939, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion de la province de Québec, excepté Montréal.

On peut obtenir les devis et formulaires de soumissions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa, au comté des Travaux publics, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, au surintendant, 150, rue Saint-Jacques, Montréal; et au comté des Travaux publics, 150, rue Saint-Jacques, Québec. Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui sont incorporés.

Lorsque le chiffre d'une soumission dépasse la somme de \$5,000,000, qu'il s'agisse d'un seul ou de plusieurs endroits ou édifices, les soumissionnaires devront annexer leur soumission un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de la soumission, ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt, ou les bons suisses et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministre se réserve aussi le droit d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé, ou de bons de même valeur, égal à 10 pour cent du montant de la soumission, afin de garantir la parfaite exécution du contrat.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 mai 1939.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 25 mai 1939, des soumissions pour la fourniture et l'installation de l'aménagement intérieur de l'édifice public de Saint-Jean, P. Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées et souignées, et porter sur l'enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour nouvel aménagement intérieur, édifice public, Saint-Jean, P. Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer le formulaire de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, et l'architecte surveillant, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P. Q. de l'architecte régional, édifice de la douane, Québec, P. Q., et du commissaire, édifice public, Saint-Jean, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur le formulaire fourni par le ministère, en conformité des conditions qui sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour cent du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme cautionnement des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie Dominion et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt, ou les bons suisses pour une partie du cautionnement et un chèque visé pour la balance.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 mai 1939.

L A V I E D E L ' E S P R I T

LITTÉRATURE CANADIENNE

DECHEANCE DU DOCTORAT

Calmement, tranquillement, sans passion ni amertume, j'écris que la thèse de doctorat est lettres de M. Louvigny de Montigny: **La Revanche de Maria Chapdelaine (1)** est une oeuvre de primaire et que son auteur n'a pas mérité son doctorat. Ce que j'écris là est très grave, non pas parce que je porte un jugement sévère, mais parce, sur un littéraire célèbre au pays, mais bien parce que je condamne à la risée le jury, et partant l'Université que celui-ci représentait, qui lui a décerné un doctorat pour une oeuvre d'une telle nullité. Ce qui peut s'expliquer de deux façons: soit que le jury ait été ébloui, soit qu'il manque totalement d'esprit critique. Il a totalement manqué de jugement.

Et je prouve. Tout le monde sait que la thèse de doctorat, en quelque faculté que ce soit, doit prouver que le prétendant au titre est capable de faire avancer la science dans le domaine qu'il a choisi. (Le concept de licence ne comporte pas cette aptitude à faire progresser la science; c'est pourquoi cette thèse fut pu valoir une licence à son auteur.) Or je soutiens que le lecteur le plus dépourvu de sens critique eût pu se rendre parfaitement compte de l'infirmité de M. de Montigny à faire progresser la science littéraire, à en juger, bien entendu, d'après sa thèse. Mais le pire, et ceci est impardonnable au jury, c'est que l'auteur de la thèse dit lui-même que son oeuvre n'est pas scientifique, et ainsi il admet à priori que sa thèse ne peut lui mériter un doctorat. Il écrit à la page 19: "Cette modeste démonstration vise à servir et à enseigner, non à éblouir ou amuser." (2); aussi n'est-elle point destinée aux écrivains de carrière qui ne pourraient que hausser les épaules et sourire d'entendre rabâcher les rudiments de l'art d'écrire... (3) et ne trouveraient qu'un goût de réchauffé à nos citations.

Mais si M. de Montigny trouve à priori que sa thèse ne peut lui valoir un doctorat, je veux immédiatement le prouver à posteriori.

M. Louvigny veut montrer que "Maria Chapdelaine a surmonté la défaveur qu'elle subit manifestement, dès sa naissance, au pays même qui l'a inspirée, et comment elle a pris sa revanche." (p. 17) Je crois que un ou deux articles auraient suffi à prouver cette thèse et je ne vois pas comment on peut faire une thèse de 200 pages là-dessus. Mais passons.

Il va sans dire que l'auteur a dû apporter bien des digressions oiseuses pour remplir ses 200 pages. J'y reviendrai.

Je m'excuse auprès de mes lecteurs des nombreuses citations que je vais faire; mais je veux prouver ce que j'avance, à savoir que c'est un livre bête; et pour sa honte, je cite "le vengeur à Maria". Je ne relèverai ici que quelques-unes des nombreuses erreurs et fautes de M. Louvigny, qui sont très surprenantes chez un littéraire de son tenon. D'abord, la thèse est d'une construction toute syncopée; entre deux ou trois pages sur Hémon, on en trouve autant sur Flaubert ou Duhamel, sur le nationalisme ou une aventure personnelle du docteur, etc. Les répétitions inutiles

sont nombreuses (à ce point de vue, le chapitre deuxième est remarquable); il est vrai que cela supplée en quelque manière à l'indigence du sujet. Nous savons un gré infini à M. Louvigny de Louve Igny de loup Vigny de Montigny de nous apprendre que "Dumas a charmé notre adolescence par le récit des aventures de ses Trois mousquetaires, qui étaient quatre bien comptés" (p. 10); ou qu'il a "vécu plus longtemps que Louis Hémon parmi les bûcherons, les défricheurs et les colons" (p. 183) (au Parlement sans doute); d'ailleurs M. de Montigny ne perd aucune occasion de parler de soi. Mais le malheureux a laissé échapper une petite phrase qui traduit le but mesquin de cette thèse: "**La revanche de Maria Chapdelaine est un peu celle de ses premiers amis canadiens.**" (p. 18) Nous commençons à comprendre, n'est-ce pas?

Et M. de Montigny est tellement passionné de sa Maria qu'il voit tout à travers elle: "On pourrait diviser ainsi, naïvement, les Canadiens en deux grandes classes intellectuelles: ceux qui aiment Maria Chapdelaine et ceux qui ne l'aiment pas." (p. 96).

Relevons quelques illogismes enfantins: pages 107-110: "L'âme canadienne est la résultante des sentiments et aspirations de tous les habitants de notre vaste domination... depuis le mineur de houille du Cap-Breton jusqu'au pêcheur de saumon de la rivière Skeena... L'âme canadienne, c'est donc en théorie et même en pratique, au parlement d'Ottawa qu'elle se trouve et qu'elle se manifeste". C'est-il bête! n'importe lequel homme de bon sens sait bien qu'un pays aussi vaste que le nôtre, et peuplé de nations d'origine si diverse, ne peut avoir une âme une, ne peut avoir une âme. Quant à l'assertion que cette (dite) âme se manifeste à Ottawa, c'est d'une telle imbecillité que j'en suis tout interdit.

Page 77: "le mot patois ne se trouve nulle part dans Maria Chapdelaine, parce que Louis Hémon n'a pas trouvé la chose parmi les canadiens". Ceci ne veut rien dire car Hémon aurait pu trouver la chose chez nous et ne point employer le mot patois dans son roman, ou encore ne pas trouver la chose et employer le mot. Nos docteurs devraient pouvoir raisonner convenablement, et résonner moins.

Page 138: "Descartes était sportif, comme on pouvait l'être à Paris au dix-septième siècle". Je ne sais pas si Descartes était sportif, mais le moindre bachelier pourrait dire au docteur de Montigny que Descartes ne vivait pas à Paris, mais en Hollande et qu'il ne fit que quatre séjours assez brefs à Paris. Décidément, il est ignorant ce docteur!

De plus, il écrit mal, très mal. Le chapitre quatrième de cette thèse est une des choses les plus mal composées qu'il m'ait été donné de lire. (voir surtout les pages 49 à 57).

Page 114: "Que sa peinture reflète une facette, une simple facette, une des nombreuses facettes de l'âme canadienne, j'en tomberai volontiers d'accord... cette facette..." Voici un style qui ne manque pas de facettes...

Page 33: "sa désignation en élimine (les Gaspésiens di-

raient qu'elle en décompte). Le mot "décompte" est bel et bien français et signifie "élimine"; donc parenthèse inutile, ou plutôt très utile puisqu'elle nous montre le faux pédantisme linguistique de notre docteur. Mais conscient de son incapacité de bien écrire, le docteur s'efforce d'éblouir le lecteur par l'emploi de mots recherchés: entériné (p. 20, 46), pourchas (p. 70), oaristys (p. 184), mascaret (p. 83), poncif (p. 92), dépiautage (p. 101), s'adonne (p. 200); de jolies périphrases: "la figure emblématique de Maria Chapdelaine" (p. 56); "Jean-Charles Harvey, qui a débuté dans nos lettres par des contes d'anticipation légèrement hoffmannesque" (p. 40) A la page 20, il écrit: "sa phobie des astreintes sociales"; et, à la page 155, cette perle unique: "la peau de poule". Sans doute ce nouveau Flaubert ne voulait point se répéter, il avait en effet écrit à la page 92: "la chair de poule". Il n'y a pas à dire, ce style sublime me donne la peau de poule.

Mais recueillons-nous un moment avant de pénétrer plus avant dans le sanctuaire du style et le temple de la pensée, où pontifie le prophète Louvigny:

"A Oka, près Montréal, sur le lac des Deux-Montagnes, il y a déjà bien des années, des trappeurs ont aligné des milliers de jeunes pins dans les sables montueux qui séparaient leur monastère de la grève où ils allaient s'approvisionner. Je songe à cet ancien trajet poussiéreux que d'humbles moines ont converti en une merveilleuse promenade; l'eurythmie, la verdure et la fraîcheur y rayonnent, dorénavant, comme les résineux géants dont les racines ont affirmé ce coteau qui s'élevait au premier sourire du matin-jour et réjouit aussi tous les alentours. Et je songe du même coup aux souriantes avenues qui s'ouvrent dans notre littérature canadienne-française, lorsque l'ingéniosité de nos écrivains, la religion de nos instituteurs, la critique des gens de goût et le raffinement des gens du monde auront, chacun à l'exemple de Louis Hémon, replanté quelques persistantes expressions canadiennes dans le français mouvant que nous pratiquons aujourd'hui."

Un tel charlatanisme littéraire est inouïable; il me semble que quand on est à ce point dépourvu de style qu'il faille ainsi forcer son talent, on devrait avoir la décence de ne point prétendre au doctorat. Et dire qu'on le lui a octroyé!

Je m'excuse encore une fois de vous citer une telle prose, mais le cas me semble si grave, si tristement significatif, que je crois devoir appuyer afin que chacun palpe bien la nullité de cette thèse, et par conséquent la déchéance intellectuelle de notre monde universitaire. Ou allons-nous? Ou allons-nous?

Ce n'est pas la moindre des erreurs de notre docteur que de vouloir, par deux fois, (pp. 28-29, et p. 170) établir "une intéressante analogie" entre **Maria Chapdelaine** et **Madame Bovary** (j'avoue n'y voir goutte).

A la page 129, on lit: "ce roman qui n'est pas d'une actualité saisissante." Hélas! le docteur Louvigny ne comprend rien à notre destin pay-san; peut-être Valdombre n'exagérerait-il pas quand il l'appela: l'Anglais? Si on veut d'autres exemples

de passages déplorablement insignifiants, qu'on lise les pages 169-171, et 181-188. C'est inouï!

Il arriva même à notre docteur d'écrire exactement le contraire de sa pensée: à la page 145, il fait l'éloge de l'abbé Bethléem "ce critiqueur insigne"; pauvre docteur qui ignore que le mot "critiqueur" est essentiellement péjoratif. C'est ainsi que le jugement le plus juste qu'ait jamais prononcé notre docteur, il l'a prononcé involontairement. Ironie du sort!

Aux pages 102 et 103, M. Louvigny s'abîme d'admiration devant le jugement de Sir Wilfrid Laurier: "Un beau et bon livre"; Laurier "notre regrettable premier ministre"; "notre grand politique"; "un personnage aussi prestigieux". Je ne veux pas faire de politique, ni d'histoire, mais il faut avouer que c'est déplacé dans une thèse de lettres.

Je pourrais citer encore longtemps de tels hors-d'oeuvre; mais je vous les épargne. Mais avant de nous indigner des mesquineries de M. le docteur, dégustons ensemble cette phrase du plus haut ridicule: "N'avons-nous pas au Canada une multitude d'hommes et de femmes à qui les authentiques vins de France ne disent rien, et qui font leurs beaux dimanches des bibines alcoolisées de Niagara, de ce pinard produit en cataracte et aussi vastement indigne d'un gosier chrétien?" (p. 99). Je serais très reconnaissant à M. de Montigny de bien vouloir me faire savoir ce que cela vient faire dans sa thèse. Si j'y comprends quelque chose!

Mais la page la plus réjouissante du livre est cette odieuse colonne à l'endroit de Valdombre, je veux dire de M. Claude-Henri Grignon dont "un homme et son péché" serait immoral, d'après notre prude docteur (cf p. 184-185). Mais dans la soutenance de sa thèse à l'Université de Montréal, le 12 février 1938, notre docteur est allé jusqu'à dire que le roman de M. Grignon "est proprement un tableau de la dépravation des moeurs dans nos campagnes canadiennes-françaises" (Le Devoir, 14 février 1938, p. 7, col. 3, en bas). Je ne connais aucun mot dans aucune langue pour qualifier une telle conduite.

Enfin, à la soutenance de sa thèse, M. le docteur nous a prouvé son goût et son sens critique en disant que la lecture de **Menaud** ne saurait nous ennuier, et "que, comme roman, c'est le plus magnifique ratage" (Le Devoir, 14 février 1938, p. 7, col. 4 en bas).

Si vous n'êtes pas convaincu de la nullité de la thèse, sachez encore que près de la moitié du texte consiste en citations, non pas tant de Hémon que de Bazin, Le Goffic, Jalloux et autres. Sur un volume de 200 pages, 50 au plus traitent explicitement de Maria Chapdelaine (je ne parle pas des citations) dont les plus intéressantes sont celles où il parle de Hémon, de sa vie et de son caractère. Le reste n'est que verbiage.

Je demande, en terminant, à tous nos dirigeants (les vrais), à tous ceux qui intéressent nos problèmes universitaires et culturels en général, d'acheter (ou du moins de lire) ce livre afin de voir combien un docteur est lettres peut être bête, et à quel degré de déchéance peut atteindre une institution de culture comme devrait l'être l'Université de Montréal.

LA RADIO

LE ROLE ET LE BUT DE RADIO-CANADA

LA CAUSERIE DE M. AUGUSTIN FRIGON À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL.

M. Léopold Houlié, publiciste attaché à la Société Radio-Canada, nous a fait tenir le communiqué fort intéressant que voici et que nous nous empressons de publier:

La causerie de M. Augustin Frigon au dîner de la Chambre de Commerce de Montréal, au Club Saint-Denis, la semaine dernière, a été pour plusieurs, en particulier pour ceux qui ne suivent pas les activités de la radio, une leçon et une révélation. Le directeur général adjoint de Radio-Canada a expliqué que pour bien comprendre le rôle de la T. S. F. officielle il faut d'abord se rendre compte de son caractère national.

Pour les gens de Montréal et de Toronto, l'existence de la Société Radio-Canada n'est peut-être pas aussi essentielle — bien qu'elle soit utile — que pour le reste du Canada. "C'est", dit-il, "lorsque l'on considère la signification des services que nous pouvons rendre aux millions de Canadiens qui vivent en dehors de ces deux centres surtout que l'on sent toute la portée de notre travail." M. Frigon démontre que le Canada se devait de suivre les autres pays dans le domaine de la radio, et, ajoutant-il, "tous ceux qui ont témoigné à l'enquête du comité de la radio du gouvernement, se sont prononcés à l'unanimité en faveur de l'établissement et du maintien d'un service de radiodiffusion d'intérêt public.

Au sujet des revenus, il en vient à parler des programmes dont le coût est extrêmement élevé. Avant de mettre un programme au micro, la moitié des revenus dont nous disposons est disparue. Il en coûte \$600,000 par année pour les lignes du réseau téléphonique. Le reste, dit-il, est accordé pour la "réalisation". Les artistes de Montréal reçoivent quelque chose comme \$260,000 par année de la Société. C'est la principale source de revenus de ces personnes.

Le conférencier attire ensuite l'attention de ses auditeurs sur le fait que 35% des programmes de Radio-Canada sont réalisés à Montréal même. M. Frigon rappelle qu'il y a deux réseaux distincts, le réseau national et le réseau français. Au point de vue technique, ces réseaux sont séparés. La population canadienne dans une proportion de 85% reçoit les émissions de la Société.

"Pour diriger ce service", dit-il, "le bureau d'administration de la Société est établi sur

On connaît le mauvais état financier de l'Université; eh bien! si elle en est rendue à décerner des doctorats au premier venu et pour n'importe laquelle these enlantine, je me demande si son état moral et intellectuel n'est pas plus déplorable que le premier?

Où en sommes-nous? grand Dieu! où allons-nous?

Guy SYLVESTRE

(1) Editions de P. A. C. F. Montréal, 1937.

(2) Elle est bien amusante tout de même.

(3) C'est moi qui souligne.

une base d'affaires, car nos bilans annuels que nous avons déposés jusqu'à date indiquent des surplus réels dont toute maison d'affaires aurait lieu de s'enorgueillir; cette année, par exemple, sur un budget de \$3,500,000 nous avons réalisé un surplus de \$300,000, que nous utiliserons en temps opportun pour compléter et améliorer nos installations."

En parlant du caractère de la Société, M. Frigon dit qu'elle s'efforce de donner tous les aspects des grandes questions nationales et internationales. Elle fait en sorte que lorsqu'une opinion est présentée par un conférencier quelcon d'opinion contraire est chargée de faire connaître ses vues au public. Le programme "L'Agora du Dimanche" à ce point de vue était excellent.

Quant aux projets à l'étude, "celui de la construction à Montréal des studios reste au point de vue technique l'un des plus importants." "Nous sommes heureux que la ville de Montréal ait consenti à mettre à notre disposition un terrain à un endroit aussi propice et nos plans étant en préparation, nous procéderons avec toute la diligence possible de façon à ce que la construction soit terminée au cours du premier semestre de 1940."

Note de Valdombre. — M. Augustin Frigon nous apporte là certaines précisions que nous sommes heureux de connaître.

Dans un interview que j'accordais à Mlle Germaine Plante de la **Revue Populaire**, je disais qu'un budget de dix millions de dollars, consacré à l'éducation du peuple au moyen de la T. S. F. ne serait pas trop élevé. On vote pour des choses moins utiles des montants beaucoup plus considérables. La radio est passée aujourd'hui dans nos moeurs. Elle doit être la chose de l'Etat et l'Etat ne doit pas permettre que des commanditaires fassent servir l'argent à abrutir le peuple et à le corrompre. Pour qu'il soit possible d'offrir au public une musique et un théâtre de première qualité, il faut qu'on donne aux artistes et aux auteurs des cachets généreux et il faut absolument que les fonctionnaires attachés à la radio d'Etat touchent un traitement raisonnable et digne de leurs hautes fonctions.

Certaines réclames commerciales ne déshonorent pas la T. S. F. mais il est nécessaire qu'elles soient faites avec discrétion et avec bon goût. La radio doit servir au divertissement du peuple, mais surtout à son éducation. Toutes les écoles devraient disposer d'un appareil radiophonique et quand on offre une causerie scientifique, littéraire ou traitant de tout autre sujet sérieux, le professeur devra suspendre sa leçon durant l'émission et faire entendre aux élèves la voix qu'apporte la T. S. F. Et s'il arrive que le conférencier commette une ou des erreurs dans le sujet traité, le professeur doit immédiatement le corriger sur place. C'est la seule manière d'instruire et d'éduquer nos enfants.

Lorsqu'on analyse le rôle de la radio à ce point de vue-là, on conçoit qu'un budget de dix millions de dollars ne serait pas trop élevé. On dépense de si fortes sommes inutilement qu'on devrait songer au moins à sauver l'honneur de l'une des plus formidables méthodes d'éducation qui existe aujourd'hui.

Quant aux postes privés, la radio d'Etat doit avoir la main haute sur leurs programmes et pas une seule de leurs émissions ne devrait passer sans avoir été préalablement approuvée par l'Etat. Autrement, où irons-nous? Et s'il faut toujours nous rendre au goût des commanditaires et au goût du peuple, il vaudrait mieux nous priver complètement des services de la T. S. F. Nous nous abrutirions moins vite.

Il est à noter que durant la saison qui vient de finir, la Radio-Canada (puisque il faut l'appeler ainsi) a fait un progrès considérable et qui honore ses directeurs et ses employés. Mais je suis bien convaincu

FEMINA RECOIT

Nos grand-mères étaient-elles plus heureuses que nous?

Femina, émission que dirige Madame Pierre Casgrain à Radio-Canada, change de formule. A partir du samedi, 13 mai, elle présentera à son auditoire un cercle d'études ou seront débattues nombre de questions sur le rôle social de la femme.

Mlle Jeannine Guérin, Adèle Labrèche, Mesdames Pierre Casgrain et Florence Martel ont pris part au premier débat. La question qui leur a été soumise avait pour titre: "Nos grand-mères étaient-elles plus heureuses que nous?"

Les auditrices seront invitées à faire connaître par courrier leurs opinions propres sur le sujet à l'étude. A celle qui aura le mieux répondu, Femina décernera un prix.

CREVONS-LES

Il y a dans notre monde littéraire un trop grand nombre de balounes. Il n'est pas mauvais d'en crever quelques-unes de temps à autre.

M. Louvigny de Montigny, traducteur au Sénat canadien, homme de mots, protecteur par chez nous des intérêts de la Société des gens de lettres, auteur des **Pelotes de neige** et de quelques autres rossignols de même qualité, n'en reste pas moins l'une de ces grosses balounes qu'il faut crever au plus tôt.

Il m'est arrivé dans les **Pamphlets** de dégonfler ce Montigny et de le montrer tel qu'il est: flasque et vide. Voici

LES REVUES

LA REVUE MODERNE

SA RENAISSANCE. — SON SUCCÈS.

Il y a vingt ans, Mme Madeleine Huguenin, femme de lettres à ce qu'on dit, fondait la **Revue Moderne**. Par la suite, ce magazine connut toutes les phases inhérentes à la publication d'une périodique de ce genre. Peu de revues, chez nous, peuvent se vanter d'avoir conservé intacte la formule de leurs débuts. Ce qui pouvait plaire au public, il y a vingt ans, ne dit pas grand-

chose si le gouvernement fédéral (et chaque gouvernement provincial devrait aussi contribuer) voulait un budget plus considérable, les directeurs de la radio canadienne réussiraient à offrir à un public, pas toujours averti mais qui ne demande qu'à s'instruire, de l'excellente musique, du théâtre presque irréprochable et des causeries qui seraient autre chose que du plagiat, des réminiscences de lectures et de la colle de manuels. Mais de grâce qu'on paye les auteurs, les artistes et les fonctionnaires.

Dans les pays totalitaires, les dictateurs ont compris que la radio jouait un rôle capital dans le salut de la nation. Il serait temps que notre démocratie accomplisse un sérieux effort. Que l'on vote un peu moins d'argent pour les satisfactions du corps et de la vie matérielle et qu'on en vote un peu plus pour le décaissement des cerveaux et la nourriture de l'âme.

que l'un de nos collaborateurs, M. Guy Sylvestre, vient à son tour, ajouter son motif à la gloire du farceur de lettres. C'est au sujet d'une certaine thèse que peu de critiques ont eu le courage de lire.

Nous recommandons à tous nos lecteurs de prendre connaissance de cet article intitulé **Déchéance du doctorat**. Voilà un papier propre et qui nous révèle des choses stupéfiantes sur la faiblesse de notre institution nationale et l'incommensurable sottise de certains dirigeants.

Nous ne tenons pas tribune littéraire ouverte pour plaire aux grands de ce monde ni non plus pour caresser les humbles. Ce que nous voulons, c'est un nettoyage en règle de notre littérature de brie-à-brac. C'est un dégonflage; c'est une crevaillon des balounes, qui se balancent satisfaites, au-dessus de nos têtes et qui nous gâtent les plus beaux paysages.

La page que nous consacrons chaque semaine aux choses de l'esprit ne doit pas servir les intérêts d'un cénacle, d'une chapelle ni d'un groupe de hautes bedaines-ès-lettres. Il s'agit d'éclairer les lettres et de faire jouer les plateaux de la balance jusqu'au parfait équilibre. Nous ne reculerons pas devant notre tâche si ingrate qu'elle soit. C'est la seule raison d'être du journalisme libre. Lisez donc l'article de Guy Sylvestre et dites-nous si nous avons tort de crever les balounes qui enlaidissent notre vie intellectuelle et nous ridiculisent dans le monde.

Cremons-les et cremons-les toutes. C'est le seul moyen d'avoir la paix.

VALDOMBRE

Après un silence de cinq mois, voici que la **Revue Moderne** ressuscite. C'est un printemps chargé non pas seulement de promesses mais de réalisations. Tant mieux! Réjouissons-nous!

Ce numéro de mai que je viens de lire avec une satisfaction qu'il serait injuste de dissimuler nous offre l'épanouis-

UN VASTE FOYER D'INTRIGUES POLITIQUES

VOILÀ CE QU'EST DEVENU LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE SOUS LE RÉGIME DUPLESSIS, DÉCLARE L'HON. ADÉLARD GOUBOUT À LA RADIO. — PROMESSES QUI N'ONT PAS ÉTÉ TENUES. — LA RUINE EN PERSPECTIVE.

"N'y a-t-il donc pas, dans les rangs de l'Union Nationale, un seul homme qui se soit révolté contre la transformation du ministère de l'Agriculture en un vaste foyer d'intrigues politiques?" demandait l'hon. Adélarde Goubout, en dénonçant au cours d'une brève causerie, "la machine d'hypocrisie et de chantage qui écrase l'agriculture provinciale depuis trois ans."

Le chef du parti libéral, ancien ministre de l'Agriculture, a consacré tout le temps qui lui était alloué à la radio (Poste CBF jeudi soir le 12 mai), à l'étude des problèmes agraires en mettant en regard les actes du gouvernement actuel avec les promesses de réforme que les chefs de ce même gouvernement faisaient à l'électorat en 1936.

"Jamais, nulle part au monde, ajoute l'ancien premier ministre, l'agriculture n'a été aussi complètement immolée aux ambitions électorales de l'Union Nationale."

M. Goubout, au cours de cette revue critique, qu'il a faite d'autant plus impitoyable que l'agriculture est le domaine qui lui tient le plus à cœur, a rappelé à ses auditeurs les grandes lignes du programme agricole du parti libéral.

M. Duplessis se moque de l'agriculture, dit-il encore, et la plus grande menace de l'agriculture, c'est le chef même de l'Union Nationale. Il serait naïf d'attendre de M. Duplessis une action politique foncièrement agricole."

Politique agraire

Une logique sociale, a dit M. Goubout, imposait à l'Union nationale une vigoureuse politique agraire, parce que l'envalissement du marché du travail par les ouvriers du sol démorale la société qui doit les soutenir. En outre, dans tous les pays du monde, c'est vers l'agriculture que la nation se tourne aux heures difficiles pour renouveler sa santé physique et morale. Et c'est l'agriculture qui nous assure l'accroissement démographique, la natalité vigoureuse dont nous avons besoin pour survivre.

Ces raisons ont toujours guidé mon travail politique: elles ont inspiré l'établissement du programme libéral en matière agricole: elles ont empêché de dicter ma conduite comme chef de parti. C'est peut-être pour cela que l'hypocrisie de l'Union nationale à l'égard de l'agriculture provoque mon indignation plus encore que son hypocrisie dans les autres domaines. Après trois années de régime conservateur, je veux dire en toute sincérité que **jamais, nulle part au monde, l'agriculture n'a été aussi complètement immolée aux ambitions électorales d'un parti.** En 1936, le gouvernement actuel a contracté envers l'agriculture québécoise des engagements bien précis. Il s'est engagé par-dessus tout à confier l'étude des problèmes agraires à des "spécialistes indépendants". Les spécialistes indépendants de l'Union nationale, seraient-ce les chefs de service du Département de l'Agriculture qui font des discours politiques dans les clubs de leur parti, sous l'œil paternel du premier ministre? Seraient-ce les organisateurs électoraux qui exercent un chantage systématique auprès du cultiva-

teur, accordant ou lui refusant l'aide matérielle du gouvernement, selon qu'il est bleu ou rouge, pour ou contre la politique de l'Union nationale? Partout on ne voit que cette préoccupation acharnée d'introduire la politique dans les œuvres agricoles. M. Duplessis a doublé le personnel du Département de l'Agriculture et porté à une somme effrayante les traitements et les frais de déplacements des fonctionnaires. La plupart de ces favoris du gouvernement (il y a toujours des exceptions heureuses) n'ont qu'un devoir: celui de vanter publiquement le premier ministre et l'Union nationale. Nous avons organisé le département de l'Agriculture sous la direction de quatre chefs de service qui rendaient compte de leur travail à un supérieur. M. Duplessis a nommé dix chefs de service qui jouissent tous d'une influence égale, voient leur travail sans cesse interrompu et gêné par des conflits d'autorité. Lorsque l'anarchie la plus complète sévit à l'intérieur dans les services même de l'Agriculture, comment l'ordre pourrait-il régner au dehors dans notre économie rurale?

J'ai sous les yeux le programme électoral de M. Duplessis. Sous la rubrique des **réformes agricoles**, je lis textuellement les lignes suivantes: "Nous croyons sincèrement comme beaucoup d'autres que l'œuvre de restauration économique se ramène principalement à une œuvre de restauration rurale basée sur l'agriculture familiale et la coopération. C'est pourquoi nous plaçons à la base même de notre plan les réformes agraires. Ces réformes se ramènent à dix articles principaux qui doivent être réalisés simultanément". (Notez bien que l'Union nationale s'engageait clairement par ce manifeste à réaliser **SIMULTANÉMENT** toutes ses réformes agraires).

Les marchés sont négligés

Le premier des dix articles de ce manifeste propose un "vaste plan de colonisation". La colonisation mérite plus qu'une mention négligente. J'y consacrerai plus tard une causerie particulière. Des promesses strictement agricoles, la plus importante semble celle-ci, qui vient en tête du programme unioniste: "Redressement de notre agriculture par la conquête des marchés locaux et étrangers..." Qu'a fait l'Union nationale pour élargir ou multiplier les débouchés agricoles, au Canada d'abord, à l'étranger ensuite? Faute d'un inventaire qui nous permettrait de connaître les besoins d'un marché et les moyens d'y parvenir, la province de Québec importe annuellement pour plusieurs millions de produits alimentaires qu'elle devrait normalement trouver chez elle. Les libéraux avaient poussé cette étude de l'offre et de la demande. L'Union nationale l'a totalement négligée. Nous avons réfléchi, par exemple, que nos importations de beurre et de fromage diminueraient considérablement si nous pouvions en régulariser la production dans la province de Québec, surtout du mois d'octobre au mois de mai, de ma-

nière à suppléer largement à la demande. Nous nous proposons d'instituer une prime à la production de deux sous la livre pour le beurre et d'un sou la livre pour le fromage, du 1er octobre au 1er mai de chaque année.

Il ne s'agissait pas d'un cadeau électoral. Nous avons constaté, en effet, que la production de ces denrées fléchissait à partir de l'automne parce qu'elle coûte plus cher au cours de cette période. L'aide pécuniaire du gouvernement libéral devait donc compenser le producteur de l'accroissement des prix de revient, et, de la sorte, l'encourager à soutenir sa production pendant les mois d'automne et d'hiver. C'était une méthode concrète, praticable, logique d'aider l'agriculteur à conquérir le marché domestique. Or, non seulement l'Union nationale n'a jamais étudié le marché local pour en connaître les besoins; non seulement elle n'a jamais inventorié nos méthodes de production agricole pour en connaître les ressources, mais si l'on veut un cas précis, elle a refusé de primer le beurre et le fromage à la production après avoir promis au cours de la campagne électorale, d'accorder **une prime sur ces deux produits toute l'année** sans distinction saisonnière. Le résultat le plus net de cette politique, c'est que nous continuons d'importer des denrées alimentaires que nous pourrions produire à meilleur compte. Et même si l'Union nationale, à la veille des élections, créait une prime sur le beurre et le fromage, il saute aux yeux que les producteurs continueraient de fabriquer ces produits pendant les mois de l'année où leur prix de revient est le moins élevé... et nous serions encore forcés de nous tourner vers l'étranger pendant la période de stagnation. Logique d'aveugles, logique de démagogues! Il sera impossible de conquérir le marché domestique tant que le gouvernement n'aura pas effectué le rajustement nécessaire entre la demande de ceux qui achètent et l'offre de ceux qui produisent.

Les marchés extérieurs

Vous croyez peut-être que si l'Union nationale a négligé le marché local elle a conquis pour notre agriculture les marchés extérieurs? Nous avons à Londres une agence des débouchés agricoles qui renseignait nos producteurs sur les marchés étrangers. Grâce au travail de cet organisme, nos exportations en Grande-Bretagne et ailleurs s'accroissaient tous les ans. En arrivant au pouvoir, le parti qui devait ouvrir de nouveaux chemins à nos exportations agricoles, le parti qui s'était engagé à répandre nos produits dans tous les pays du monde, ce parti n'eut rien de plus pressé que d'abolir l'organisme londonien, de détruire le seul contact direct que notre agriculture eût alors avec les marchés extérieurs. Cette sorte de logique, je n'hésite pas à le dire, semble venir d'une maison de fous! L'Union nationale était en meilleure posture que tous les gouvernements libéraux pour agrandir nos débouchés à l'étranger, car elle arrivait au pouvoir à une époque où la politique douanière de tous les pays s'orientait sensiblement vers le libre-échange. Ici encore, un exemple précis fera mieux saisir l'incertitude du gouvernement provincial. L'un des plus riches marchés du monde est celui du porc et du bœuf. Il y a dans la province des por-

cheries importantes, tout à fait capables de produire pour l'exportation. Nous avons projeté de défrayer une partie du coût de réfection ou de construction des grandes porcheres pour que l'élevage s'y pratique suivant toutes les règles de l'hygiène. De plus, afin de stimuler l'élevage des porcs propres à l'exportation, nous voulions primer la production des porcs classifiés dans les catégories recherchées par l'acheteur étranger. Croyez-vous que l'Union nationale a poursuivi cette politique de bon sens? Non, elle l'a complètement ignorée tout le reste. Elle n'a la conquête des marchés pour l'agriculture!

L'électrification rurale

Dans le même article du programme, on trouve une promesse d'"électrification rurale et, à ces fins, augmentation des subsides". Quelle région de la province a été électrifiée depuis 1936? Quels subsides ont reçu les municipalités (j'imagine en effet qu'il s'agit des municipalités) pour contribuer à la pose des lignes de transmission? La vérité, n'est-ce pas plutôt que M. Duplessis en chambardant les lois libérales de M. Bouchard, a livré les municipalités pieds et poings liés au trust hydroélectrique? Quant à l'organisation de l'industrie complémentaire, "petite et moyenne", en avez-vous entendu parler? Se peut-il que l'Union nationale, dans sa modestie notoire, ait tendu une main secourable aux petites paneries, aux ateliers de meubles rustiques, aux carderies sans que personne ait eu vent de ses largesses?

Les cercles agricoles

Le quatrième article du manifeste unioniste est particulièrement révélateur. Il s'agit en effet de "l'organisation professionnelle des agriculteurs". L'Union nationale en parlait à son aise en 1936. C'était avant que M. Duplessis, par un procédé de chantage qui lui est familier, retirât l'aide de son gouvernement aux cercles agricoles et aux sociétés d'agriculture. C'était avant que M. Duplessis déposât à la Chambre un projet de loi inique pour démembrer les cercles agricoles et reculé ensuite devant les critiques de l'Opposition libérale. C'était avant que M. Duplessis fit main basse sur la Coopérative Fédérée de Québec, par le fameux bill 71, et s'assurât un droit de contrôle absolu sur l'Union catholique des Cultivateurs.

La mainmise sur la Coopérative Fédérée

La Coopérative Fédérée, institution autrefois indépendante se trouve maintenant sous la dépendance de M. Duplessis. La Coopérative Fédérée n'a plus le droit de poser un seul acte, de prendre une seule décision sans obtenir au préalable l'assentiment de l'Union nationale. M. Duplessis a introduit ses créatures, ses agents provocateurs dans tous les organismes indépendants de l'agriculture où ils ont pu pénétrer par l'intimidation. Comment peut-il y avoir d'organisation professionnelle des agriculteurs là où la **liberté d'association n'existe pas?** Agriculteurs organisez-vous, mais respectez la ligne de conduite que vous impose le gouvernement! Vous êtes libres dans vos associations professionnelles mais à condition d'être dirigés par des émissaires de l'Union nationale! De tous les coins de la province, des milliers de cultivateurs protestent contre le bill 71 et la mise en tutelle de la Coopérative Fédérée. Je souhaite que le premier ministre, par une crainte salutaire de l'électeur sinon par un remords de conscience qui lui est bien impossible, revoque prochainement cette loi désastreuse pour l'agriculture!

Le prêt agricole

Le souci constant du premier ministre d'introduire la politique dans tous les rouages de l'agriculture se manifeste aussi dans l'administration du Prêt agricole. Voici une institution qui, normalement, rendrait de grands services. L'amortissement des hypothèques sur le domaine rural est en effet une condition importante du redressement de notre agriculture.

M. Duplessis a transformé le Prêt agricole en engin électoral. Il en refuse les bienfaits aux adversaires politiques. Il les prodigue aux autres. Au reste, le Prêt agricole, dans sa forme actuelle, ne peut pas suffire aux besoins pressants du cultivateur. Il faudrait y adjoindre un crédit à court terme, qui n'exigerait pas de l'emprunteur une recherche longue et coûteuse et de ses titres. Ce crédit de production servirait à faciliter l'exploitation de la terre au cours des saisons creuses en permettant au cultivateur de renouveler un instrument aratoire, de remplacer un animal de ferme, de faire son approvisionnement d'engrais ou de grains de semence, d'améliorer une culture, bref de poursuivre librement son travail producteur. A l'heure actuelle, l'agriculteur pour un besoin d'un petit capital pour son exploitation doit ou bien emprunter à un taux d'intérêt maximum, ou bien se résigner à son sort s'il ne trouve pas prêteur. Ces embarras pécuniaires sont un obstacle quotidien, inadmissible, au progrès de notre agriculture. Tant que le Prêt agricole ne sera pas complété par un Prêt de Production, il restera un organisme à demi-stérile, surtout s'il est administré par l'Union nationale comme une officine d'intimidation.

Contre les bûcherons

L'Union nationale avait promis la "protection du journalier rural", et du bûcheron en particulier". On saura à quoi s'en tenir sur ce point en songeant que M. Duplessis a fait mettre à pied le secrétaire de l'Association des Bûcherons, M. Côté, qui avait critiqué dans la "Terre de Chez Nous" l'attitude injuste de l'Union nationale à l'égard des bûcherons. J'ajouterai ici que la protection la plus bienfaitrice que le gouvernement provinciale pouvait accorder à l'agriculture, c'était la décentralisation de l'industrie forestière, qui affaiblit constamment le personnel agricole, et l'établissement de réserves cantonales pour les besoins de chaque région.

L'enseignement agricole négligé

L'Union nationale avait promis la "ruralisation de l'école du rang". Il n'y a rien de fait. L'Union nationale avait promis la "réforme de l'enseignement agricole à tous ses degrés". Les libéraux comprennent l'importance de l'enseignement agricole. Ils avaient établi un régime éducatif particulièrement coordonné et surtout éminemment pratique. Outre les écoles d'enseignement supérieur, qui rendent de grands services, mais qui présentent aussi quelques dangers comme celui d'arracher le jeune agriculteur à son milieu et d'en faire un théoricien qui méprisera plus tard le travail de la terre, nous avions fondé plusieurs écoles moyennes d'agriculture, notamment celles de Ste-Martine et de Rimouski, qui s'orientaient de plus en plus vers la spécialisation. L'œuvre de ces institutions est toujours excellente, mais les frais d'opération en sont trop élevés pour les multiplier à l'infini. Pour desservir toute la province, nous aurions donc établi au sein des académies rurales pour agriculteurs une science pratique de leur profession. Dix fois moins

coûteuse que l'école moyenne d'agriculture, la section agricole est un agent d'éducation idéal parce qu'elle permet à la jeunesse rurale de s'initier à la culture ou à l'élevage sans quitter son milieu naturel... Voilà, dans ses grandes lignes, la politique libérale en matière d'enseignement agricole. En arrivant au pouvoir, l'Union nationale a refusé de poursuivre cette politique de bon sens. M. Duplessis préférerait bâtir des institutions coûteuses qui lui fournissent peut-être un sujet d'éloquence, mais qui n'apportent rien de bien concret au cultivateur lui-même.

M. Duplessis se moque de l'agriculture

M. Duplessis n'a pas honoré un seul de ses engagements électoraux. Il n'a rien fait de durable. Il a trouvé le moyen de dépenser des millions sans ajouter une seule œuvre importante aux institutions créées en trente ans par les gouvernements libéraux... Je n'ai jamais dit d'un adversaire politique qu'il ne voulait pas, même dans son aveuglement, le bien de la province et plus particulièrement le bien de l'agriculture. Mais j'affirme ce soir, en pesant toutes mes paroles, que M. Duplessis se moque de l'agriculture comme il se moque de la classe ouvrière, comme il se moque de toute la province.

Il vous méprise, agriculteurs qui m'écoutez, avec la vanité terrible de l'ariviste, du parvenu, du nouveau-riche de la politique. Il n'hésiterait pas une seconde à vous sacrifier en bloc s'il ne redoutait vos représailles le jour du scrutin. La plus grande menace de l'agriculture, c'est le chef même de l'Union nationale!

Promesses non tenues

L'Union nationale devait s'occuper d'établir 60.000 jeunes chômeurs sur les terres abandonnées; elle n'en a pas établi un seul. L'Union nationale devait augmenter les octrois sur les engrais chimiques; elle les a totalement abolis. L'Union nationale devait "aider le drainage", pour employer l'expression de M. Duplessis lui-même à Drummondville, au mois de novembre 1935, elle a remanié le régime des octrois pour le drainage et sacrifié de la sorte la grande majorité des cultivateurs qui en bénéficiaient. L'Union nationale, par la voix de M. Antonio Elie reprochait aux libéraux en septembre 1934 de soutenir le travail éducatif des agronomes. "Ce dont nous avons besoin, s'écriait M. Elie, c'est avant tout des marchés!" Ou sont les marchés que l'Union nationale a créés ou élargis pour notre production agricole? C'est encore M. Elie qui disait textuellement, dans le même discours, suivant la version du **Devoir**: "Sur le reste du budget de l'agriculture, les deux tiers vont en salaires et en dépenses de voyages pour les fonctionnaires". Non seulement cette accusation était à cent lieues de la vérité, mais après trois années au pouvoir l'Union nationale a doublé les traitements et les frais de déplacements de tout le personnel du Département de l'Agriculture. Le 2 avril 1931, à la Chambre provinciale, M. Duplessis, aujourd'hui premier ministre, vota pour la motion suivante: "Cette Chambre est d'avis que le gouvernement devrait sans délai adopter les mesures requises pour diminuer les taxes et les impôts qui pèsent trop lourdement sur les automobilistes de cette province en général et particulièrement sur les cultivateurs qui font usage d'un ou plusieurs camions ou voitures automobiles".

En 1939, l'Union nationale aggrave l'impôt sur la gazoline et ajoute une charge importante au fardeau du contri-

EN AVANT !

Journal paraissant tous les vendredis, est publié et imprimé par l'imprimerie Yamaska, aux numéros 67-69 rue Mendon, Saint-Hyacinthe, Québec.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Dans les villes de 15,000 (me ou plus) \$1.50 par année.
Aux Etats-Unis: \$1.50 — Partout ailleurs au Canada: \$1.00

AU NUMERO, 5 Cents

buable rural. Une enquête sur le trust du pétrole révélerait pourtant qu'il réalise à la production des bénéfices assez considérables pour absorber lui-même un impôt de cette nature, sans le rejeter sur les épaules du consommateur...

L'agriculteur a cessé d'espérer

Plus je compare les engagements d'hier avec les actes d'aujourd'hui, plus je suis renversé par les contradictions, les velléités, les improvisations qui caractérisent la politique agricole de l'Union nationale. La province ne peut rien attendre du gouvernement de M. Duplessis, et l'agriculture a cessé depuis longtemps d'espérer. Ou cette anarchie nous mènera-t-elle?

LA REVUE MODERNE

(Suite de la page 3)

sement d'une formule nouvelle qui tient le milieu entre l'art et les exigences de l'esprit extrêmement mobile d'aujourd'hui. Vous y trouvez de tout, depuis les chroniques sur les arts et les lettres jusqu'à des articles d'excellente rédaction sur les sports et les sujets les plus divers d'actualité.

La **Revue Moderne** que dirigent MM. Roland Beaudry, Henri Girard et Roger Frigon va répondre au désir de tous ceux qui recherchent une lecture agréable, instructive et souvent très personnelle. Il suffit, par exemple, de tomber sur un article comme **Nos Maîtres, les Censeurs** que signe Louis Francoeur (du vrai Francoeur, du Francoeur du temps qu'il rédigeait son journal de combat à Québec) pour nous rendre compte que la direction de la **Revue Moderne** entend mener certaines batailles d'idées qui s'imposent en même temps qu'elle offre à ses nombreux lecteurs un feuilleton qui n'a pas traîné partout et des contes et nouvelles qui peuvent satisfaire les esprits les plus difficiles.

Abonnez-vous donc à la **Revue Moderne** 320 est, rue Notre-Dame, Montréal. Seulement un dollar d'abonnement si vous écrivez durant le mois de mai.

La **Revue Populaire** de mai est un véritable magazine de printemps. Avec les bleus ciel de sa couverture, avec ses pages illustrées de vert tendre, avec ses articles sur le jardinage, la décoration intérieure, et les modes, ce numéro apporte du soleil dans la maison et dans les esprits, ça nous change de publications qui ne parlent que de guerres, catastrophes et autres sujets peu réjouissants!

Qu'on en juge par le sommaire que, faute d'espace, nous sommes forcés d'écourter.

Après une page de **Bienvenue au Roi et à la Reine du Canada**, la **Revue Populaire** présente une intéressante interview de **M. Victor Barbeau**, par Roland Prévoist. On connaît ainsi plus intimement l'auteur du "**Ramage de mon pays**" et le président de la coopérative **La Familiale**, un homme qui a des idées et qui ne craint pas de les exprimer.

Mlle Marcelle Lepage,ève de l'Institut Botanique, présente en **Mai, le mois des Fleurs**, les premières floraisons de nos champs et de nos bois; cet article très instructif est illustré de photos inédites de Charles Sauriol.

Louise Gilbert-Sauvage parle de la mode et du mariage tels qu'on les aime à Hollywood. D'une visite **Chez Annie Ducaux**, la belle artiste française, Juliette Cabana a rapporté une conversation pittoresque et vivante.

Les ailes de l'Amour, roman complet par Léo Darty, nous fait passer de belles heures en compagnie d'un aviateur célèbre qui, grâce à l'Amour désintéressé de sa femme, réussit un raid aérien Paris-Montréal. Ce roman se classe parmi les meilleurs de l'année.

Il faut lire encore, à l'occasion de la publication des **Souvenirs de Mme Béique**, l'émouvante entrevue que Thérèse Fournier a obtenue de cette distinguée octogénaire.

En terminant, nous devons signaler le **Grand Concours de photographie de La Revue Populaire** (\$525 de prix), un article sur **Shawinigan, ville moderne**, les mots croisés, les conseils de beauté et de santé, les pages de modes, etc.

Le Vieux Chercheur

ENTRE LA POIRE

ET... LES FROMAGES

(Suite de la page 2)

à l'abri des attaques aériennes. Roosevelt se rend compte aujourd'hui qu'il vaut mieux armer et se défendre, la distance de 3000 milles étant vite franchie avec des avions de bombardement.

Les **30 Arpents** de Ringuet menacent de devenir toute la terre. Voilà au moins un livre canadien qui aura fait parler de nous autres. Mais seul le Dr Panneton va en toucher les profits. Tant mieux et nous nous réjouissons de son succès.

M. Duplessis en morcelant les comités dangereux se prépare une corde à se pendre.

On a fait un seul comté de deux, sous prétexte que les électeurs n'étaient pas nombreux. Comment ce fait-il que le comté de ce cher Lamoureux, où le nombre des électeurs s'élève à peine à 2000 n'ait pas été relié au comté de Rotville, par exemple? Non voyez-vous, M. Duplessis râfle tellement de l'agriculture, qu'il espère ravoier en Chambre des suivieux et des fils soumis et obéissants tels que Lamoureux et le beau Barré, l'homme à cidre, nous ne disons pas l'homme **acide**.

Quand on commence ainsi à brotiller les eaux électorales, les élections ne sont pas loin. Soyons prêts. En tout cas, le peuple l'est, lui, même si ce cher Maurice ne l'est pas.

Nous demandons à l'Attaque de cesser ses attaques, car M. Duplessis n'en dort plus depuis longtemps. Le pauvre homme, il va maigrir et ça nous fera gros de chagrin. Aux amis du **Devoir** de même.

Le joli mouineau de Terrebonne qui veut vendre toutes nos terres aux Américains le trait bien de s'informer si le sable est d'un sol productif.

Le passage de Leurs Majestés, le roi et la reine, va faire râler de rage les nationalistes révolutionnaires en carton pâte.

Le Convive distraît